

## Plan d'action / Objectif prioritaire

## C1 - PROTÉGER ET VALORISER PAYSAGE &amp; NATURE

DOMAINE : 2 - TERRITOIRE

SECTEUR : 2.2. - PAYSAGE &amp; NATURE

**Contexte :**

- Le tourisme, activité essentielle de notre région, dépend fortement de nos richesses paysagères et naturelles ainsi que de la qualité de notre environnement.
- Un cadre de vie attractif peut constituer un argument pour l'implantation d'une nouvelle entreprise.
- La valorisation des produits indigènes est un élément clef pour que le potentiel régional soit sauvegardé et augmenté grâce à des activités économiques. Par exemple des projets de pôles "Agri-nature" sont envisagés.
- Le maintien d'un environnement sain est une démarche permanente.

**Objectif :**

- Promouvoir des activités qui contribuent au maintien d'un environnement sain.

**Programmes / Projets :**

- C.1.2 Centrale thermique Ile Falcon
- C.1.3 Tri et recyclage des déchets
- C.1.4. Promotion des produits indigènes